



Procès-verbal  
Assemblée annuelle de l'École des Deux-Ruisseaux  
Le jeudi 10 septembre 2015 à 19h30

Présences :

Ashby Frédéric  
Assi Suzanne  
Bertrand Sabrina  
Boisvert Sophie  
Bouffard Jean-Michel  
Cabana Mélanie  
Dalhem François  
Déziel Annik  
Dumas Catherine  
Fortier Stéphanie  
Giroux Francis  
Henry Rachel  
Holloway Linda  
Huet Martin  
Le Guerrier Nadia  
L'Italien Francis  
Loadenthal Jessica  
Maheux Hélène

Masier Johanne  
Noël Valérie  
Picard Nicolas  
Pilon Caroline  
Poirier Christine  
Romanelli Bruno  
Rousseau Daniel  
St-Cyr Valérie  
St-Onge Eric  
Sullivan Kelly-Ann  
Tellier Belinda  
Verville Annie

**1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue.**

Madame Duval remercie l'assemblée pour leur présence et rappelle de bien vouloir signer pour la présence. Mme Duval explique que ce sera M. Daniel Rousseau vice-président du CÉ assume l'animation de l'Assemblée générale. Mme Duval annonce qu'il y aura des élections. Elle prend la parole pour donner les grandes lignes des dossiers qui touchent notre établissement tel que :

- contexte des négociations des enseignants; le climat est bon;
- la journée la journée du 30 sept. Sera une journée de grève;
- La fermeture du SDG lors de la journée de grève du 30 septembre; annoncée dans les médias le 10 septembre suite à la rencontre du conseil des commissaires;
- Question d'un parent de l'assemblée : le calendrier scolaire sera-t-il modifié? Mme Duval répond que différentes possibilités : transformer une journée pédago en jour de classe ou encore un calendrier allongé en fin

	<p>d'année dans les journées pédago de juin;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La majorité des dossiers cheminent malgré les moyens de pression;</li> <li>• Vision de notre ministre de l'éducation en lien avec la fusion de commission scolaire Mme Duval avoue que nous attendons le dépôt d'un projet de loi à l'Assemblée nationale à Québec;</li> <li>• La construction de l'école; Mme Duval a placé des ébauches des plans; elle annonce que ce sera le défi de l'année pour l'organisation. Possible que le tout débute en novembre et de couler les fondations avant les premiers gels. La sécurité sera non négociable pour nos élèves; Mme Duval annonce que ce sera un bâtiment distinct relié par une passerelle à deux niveaux. La salle polyvalente sera également agrandie. Le service de garde aura aussi une expansion au niveau des locaux pour le SDG.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Question d'un parent : est-ce que ce sera vraiment 10 locaux de classe? Mme Duval répond que certains locaux seront pour des classes, une salle de chaufferie, des locaux de bureau. En bref : 12 nouveaux locaux +(11 classes prévues), une chaufferie.</li> <li>• Question d'un parent : est-ce que la construction se fera durant les jours de classe? Mme Duval affirme que oui.</li> <li>•</li> </ul> <p>Mme Duval ajoute les éléments d'information suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ ce sera un défi de recevoir 12 à 15 nouveaux intervenants;</li> <li>➤ le travail de l'équipe de direction est de solidifier notre identité afin de recevoir ces nouvelles personnes;</li> <li>➤ D'arrimer les nouvelles personnes à l'équipe déjà en place;</li> <li>➤ le projet éducatif arrive à échéance et les parents seront consultés;</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Question de parent : est-ce qu'il y a un projet d'agrandissement de la cour d'école? Mme Duval informe que le terrain appartient à</li> </ul>

<p><b>2. Désignation d'un ou d'une secrétaire</b></p>	<p>la ville et qu'elle devra travailler en collaboration avec la ville pour adresser cette situation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Question d'un parent : est-ce qu'il y aura un agrandissement du gymnase? Mme Duval explique que non et que la question a bel et bien été adressée. Il existe une problématique d'évacuation pour le gymnase lorsque tous les élèves de l'école y sont rassemblés et pour pallier à ce problème, les portes du gymnase seront doubles afin de permettre une évacuation conforme aux normes.</li> <li>• Question d'un parent : est-ce qu'il y aura moins de périodes d'éducation physique pour les enfants? Mme Duval explique que ce sera le CÉ qui devra se pencher sur cet aspect avec la consultation faite au conseil des enseignants.</li> <li>• Questions d'un parent; est-ce que Mme Annie perdre sa classe en cours d'année? Mme Duval affirme que non, mais elle devra faire le deuil de ses salles de bains et de sa petite cuisine.</li> <li>• Questions des parents : avez-vous une idée de la durée des travaux? Mme Duval affirme que l'échéance annoncée est septembre 2016. Mme Duval ajoute les informations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ il y aura une proposition de faire des collectes de fonds afin de faire face aux dépenses reliées à l'aménagement de la cour d'école après les travaux. Ce seront des collectes de fonds à caractère pédagogique.</li> </ul> </li> <li>• Question d'un parent : est-ce que des travaux d'irrigation auront lieu sur la cour? Mme Duval explique qu'en 2014 des travaux importants ont été effectués sauf dans la partie qui reçoit le nouvel agrandissement;</li> </ul> <p>Mme Louise Beauchamp est proposée par : M. Daniel Rousseau pour la prise des minutes de l'assemblée générale</p>

<p><b>3. Lecture et adoption de l'ordre du jour</b></p>	<p>Proposé par : M. Daniel Rousseau Adopté par Mélanie Cabana Secondé par Mme Suzanne Assi</p> <p>M. Daniel Rousseau passe en revue le procès-verbal de l'année 2014-2015.</p>
<p><b>4. Adoption du procès-Verbal de l'assemblée annuelle des parents du 8 septembre 2014</b></p>	<p>Une modification au point des présences est faite; nous ajoutons les noms de Mme Kelly-Ann Sullivan et Mme Mélanie Cabana.</p>
<p><b>5. Rôles et fonctions du Conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents, du comité EHDAA, et du comité de parents.</b></p>	<p><b>5.1</b> M. Daniel Rousseau explique à l'assemblée les rôles et fonctions du CÉ : Il explique la constitution du conseil d'établissement;</p> <p><b>5.2</b> M. Daniel Rousseau explique que le fonctionnement de l'OPP et il définit le mandat de ce comité.</p>
	<p><b>5.3</b> Comité EHDAA de la CSPO : M. Rousseau explique que nous avons un représentant-école qui est M. Francis Grignon. M. Grignon s'adresse à l'assemblée et il explique le rôle du comité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ donner notre avis sur les politiques;</li> <li>➤ donner l'avis sur le budget;</li> <li>➤ donner notre avis sur des plans d'intervention si des parents se sentent lésés.</li> </ul> <p>Cette année, il y a eu l'élection d'un commissaire parent EHDAA pour aider à défendre ce dossier à la commission scolaire.</p> <p>M. Grignon dirige les parents vers le site internet de la commission scolaire sous l'onglet EHDAA. Le comité aimerait pousser pour avoir une semaine de l'EHDAA. M. Grignon annonce que nous avons mis en nomination Mme Nancy Leblanc, orthopédagogue, de notre école pour le prix Rachel Patry. M. Grignon souligne le travail exceptionnel de Mme Duval dans le dossier EHDAA. M. Grignon invite les gens à communiquer avec lui pour soutenir et orienter les parents qui ont un enfant en difficulté, mais il souligne que la 1<sup>re</sup> personne a interpellé est l'enseignant de votre enfant.</p> <p>Mme Duval ajoute que nous souhaitons mettre sur pied des cafés pédagogiques où elle peut expliquer l'organisation des services EHDAA dans notre</p>

<p><b>6. Présentation du rapport annuel 2014-2015</b></p>	<p>établissement.</p> <p><b>5.4</b> M. Daniel Rousseau explique en quoi consiste le comité de parents de la CSPO. Il explique qu'il faut un représentant de notre école et des élections ont lieu, un plus tard, au cours de l'assemblée.</p>
<p><b>7. Élections</b></p>	<p><b>6.1</b> M. Daniel Rousseau présente des statistiques pour informer les parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 521 élèves dont 360 au service de garde;</li> <li>➤ 40 élèves dînent à la maison;</li> <li>➤ 26 élèves sont transportés par autobus;</li> <li>➤ 180 participants au midi actif.</li> </ul> <p>M. Rousseau invite les gens à aller lire les rapports. M. Rousseau souligne l'élan de solidarité lors de l'événement du Défi des Têtes rasées en 2014. Il souligne les efforts de communication de la direction lors des événements du Parlement à Ottawa en octobre 2014. Il soulève qu'il y a un bel effort pour contrer la violence et l'intimidation à l'École des Deux-Ruisseaux. Il félicite le CÉ pour la belle solidarité qui s'est manifestée pour garder Mme Lynne comme directrice de l'établissement.</p> <p><b>7.1</b> Adoption de la procédure d'élection :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ (président d'élection et 2 scrutateurs)</li> <li>➤ 6 membres, par an, élus pour des mandats de 2 ans;</li> <li>➤ habituellement élection de 3 personnes;</li> <li>➤ cette année nous avons des élections de 5 postes dont 2 mandats d'un an et 3 postes d'un mandat de deux ans.</li> </ul> <p>Adopté Mme Anne Vaillancourt</p> <hr/> <p><b>7.2</b> Mise en candidature :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme Valérie Noël (pour 2 ans)</li> <li>• Mme Suzanne Assi (2 ans)</li> <li>• Mme Stéphanie Fortier (2 ans)</li> <li>• Mme Mélanie Cabana (2 ans)</li> <li>• Mme Nadia Leguerrier (2 ans)</li> <li>• Mme Mme Linda Holloway</li> <li>• Mme Sabrina Bertrand</li> <li>• M. Francis L'Italien</li> </ul>

	<p>M. Daniel Rousseau annonce la fermeture des mises en candidature et il explique que les 3 premiers candidats qui auront recueilli le plus de votes occuperont les postes de 2 ans et les deux autres occuperont les postes d'une durée d'un an. M. Rousseau invite les candidats à s'exprimer pour présenter leur vision.</p>
	<p><b>7.3</b> Élection des nouveaux membres Élus dans le désordre (mandat de 2 ans) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Suzanne Assi</li> <li>•Francis L'Italien</li> <li>•Sabrina Bertand</li> </ul> <p>Pour un mandat de 1 an :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Mélanie Cabana</li> <li>•Stéphanie Fortier</li> </ul>
<p><b>8. Organisme de participation des parents (OPP)</b></p>	<p><b>8.1 Mandats</b> M. Rousseau dit avoir précisé le mandat plus tôt dans la rencontre. Il mentionne que la formation de l'OPP est prévue dans la loi, mais ce n'est pas obligatoire. La constitution d'un OPP pour l'école est proposée par Mme Belinda Tellier.</p> <p><b>8.2</b> Formation du comité, une feuille est placée à l'arrière de la salle pour que les gens intéressés puissent y inscrire leur nom.</p>
<p><b>9. Comité de parents CSPO</b></p>	<p><b>9.1</b> Élection du représentant au comité de parents de la CSPO. M. Daniel Rousseau invite un parent à se porter volontaire pour ce comité. Mme Duval explique que vous avez jusqu'au 13 octobre pour vous manifester. Mme Duval exprime l'importance d'avoir un représentant. Mme Nathalie Villeneuve explique brièvement en quoi consiste cette responsabilité.</p> <p><b>9.2</b> Élection du substitut</p>
<p><b>10. Comité EHDAA CSPO</b></p>	<p><b>10.1</b> Nomination du représentant EHDAA à la CSPO : M. Rousseau explique que M. Francis Grignon poursuivra cette responsabilité et M. Grignon</p>

	accepte.
<b>11. Mot du commissaire</b>	<p>Mme Nathalie Villeneuve explique qu'elle siège maintenant sur l'exécutif et elle énumère les écoles qu'elle couvre. Elle annonce que la résolution a été modifiée pour qu'il y ait 2 écoles secondaires. Avoir une pour le secteur ouest de la CSPO et une au centre de la CSPO. La construction de ces écoles est prévue pour 2019 et 2021 pouvant accueillir 810 élèves chacune. Ce seront des écoles qui n'auront de volets particuliers. Mme Villeneuve explique que les commissaires sont en attente du projet de loi pour la fusion et la disparition éventuelle des commissaires. Ceci pourrait être effectif dès mars 2017. Les commissaires ne finiraient pas leur mandat selon ce projet de loi. Elle invite les parents à aller sur le site de la commission scolaire pour signer la pétition.</p>
<b>12. Questions</b>	<p>Un parent émet un commentaire que le journal du Plateau était en mode papier distribué aux portes, mais il sera dorénavant version électronique. Il faut aller s'inscrire sur le site de l'association des résidents du Plateau.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Question : est-ce qu'il y aura un CÉ du service de garde? Mme Duval dit que Mme Anne Vaillancourt (technicienne) a une intention de mettre sur pied ce type de comité. À venir.</li> <li>• Question : quel est le numéro magique pour avoir une adjointe à l'école? Mme Duval explique que les écoles subissent énormément de pressions pour diminuer leurs effectifs; Mme Duval affirme que ce n'est pas idéal, mais il faut tenir compte des réalités de tous les établissements de la CS.</li> <li>• Questions : pour le parascolaire, est-ce que le midi-actif est en place parce que c'est payant? Mme Duval explique que les enseignants sont invités à faire des activités en présence-élève. Ici, les profs qui font ces activités sont payés. Ce n'est pas une crainte que les midis actifs soient retirés, mais suite aux rencontres syndicales, l'équipe de direction est en attente de voir comment les enseignants se positionneront face cette cohérence. Ce qui était offert à la</li> </ul>

	<p>communauté ce sont des midis actifs et Mme Duval annonce que nous tenterons d'avoir une offre à caractère culturel gérée par un organisme indépendant.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une question s'adresse à Mme Villeneuve pour savoir où seront exactement les nouvelles écoles? Mme Villeneuve avance que rien n'est encore arrêté.</li> </ul>
<p><b>13. Levée de l'Assemblée</b></p>	<p><b>13.1</b> Mme Duval table sur la richesse de notre communauté et réitère l'invitation à participer au Défi Têtes rasées qui aura lieu le 24 septembre 2015 et invite les parents présents à diffuser l'invitation.</p> <p><b>13.2</b> Levée de l'assemblée Mme Anne Vaillancourt.</p>